

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 1^{er} JUILLET 2024
A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Camille GAIDO, Hortense MALLIÉ, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Maëva GAUTELIER à Richard MALLIÉ (ne prend pas part au vote délibérations n°24.03.08, n°24.03.09, n°24.03.10), François DENIAU à Mathieu PIETRI, Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Julien ESTERINI à Christine SICCARDI, Julien BOULARD à Thomas BERGÈRE.

ABSENTE EXCUSÉE : Catherine FOULON.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Madame Camille GAIDO soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 32 rapports, ainsi que cinq questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

24.03.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 15/04/2024.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : **il est voté à l'Unanimité**

24.03.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ Décision n°2024-013 du 8 mars 2024 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité - sécurisation du groupe scolaire les pins Phase 2.
- ✓ Décision n°2024-014 du 8 mars 2024 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité - Aménagement du chemin de la sorcière.
- ✓ Décision n°2024-015 du 9 avril 2024 Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité - restauration, église Saint-André : toiture, cloché, nef.
- ✓ Décision n°2024-016 du 30 avril 2024 Convention départementale relative aux relations entre communes adhérentes à l'AD CCFF/ RCSC13 et le SIDIS.
- ✓ Décision n°2024-017 du 15 avril 2024 Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité – modernisation des sanitaires du bâtiment préau de l'école élémentaire des Pins.
- ✓ Décision n°2024-019 du 16 avril 2024 Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre de travaux de proximité - création d'une liaison douce tennis/Village.
- ✓ Décision n°2024-020 du 21 mai 2024 Convention entre l'Etat et la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).
- ✓ Décision n°2024-021 du 3 mai 2024 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/M. BALLOI Anthony et Madame CACCAMO Lola.
- ✓ Décision n°2024-022 du 03/05/2024 Avenant au contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable, Commune de BOUC BEL AIR / M. BALLOI Anthony et Madame CACCAMO Lola.

- ✓ Décision n°2024-023 du 21 mai 2024 Prémption au titre de l'article L.616 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) du logement cadastré section BD n°170 sis 3 rue Courtesade, dans le cadre de la vente par adjudication devant le Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence.
- ✓ Décision n°2024-024 du 16 mai 2024 Demande de réaffectation auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre du fonds départemental pour la mise en œuvre du plan énergie climat-rénovation du parc éclairage public.
- ✓ Décision n°2024-025 du 03 juin 2024 Demande de réaffectation auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité - aménagement des espaces extérieurs du Centre culturel Jean d'Ormesson - Phase 1.
- ✓ Décision n°2024-027 du 05/06/2024 Contrat de location : Commune de BOUC BEL AIR / Monsieur Samuel PRUNEAUX.

24.03.03 – Adhésion annuelle à la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture (FNCC) et désignation d'un représentant.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.04 – Dispositif « PROVENCE EN SCENE » entre la commune et le Conseil départemental des Bouches du Rhône - saison culturelle 2024-2025.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.05 – 6^{ème} festival Jazz sous les étoiles – édition 2024 – avance de trésorerie à l'association FONT SAULIERE EVENEMENTS.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.06 – Bilan d'activité de la bibliothèque - année 2023.

Monsieur PIETRI présente à l'assemblée le bilan d'activité de la bibliothèque – année 2023 qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

24.03.07 – Ecoles publiques - Subvention aux coopératives scolaires – année 2024/2025.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.08 – Contrat de concession de service public pour la restauration municipale de la Ville de Bouc Bel Air – Délibération sur le choix du délégataire, approbation du contrat et autorisation à signer.

Madame LE MEUT rapporte le dossier

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.09 – Modification de la tarification de la restauration scolaire.

Madame LE MEUT rapporte le dossier

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.10 – Modification de la tarification des accueils de loisirs.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.11 – Acquisition de la parcelle cadastrée section BT N°185, d'une superficie d'environ 40 M² appartenant aux Consorts KEICHIAN Jean –Luc et Albert.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.12 – Approbation d'un contrat de mixité sociale (CMS) 2023-2025 établi entre l'Etat, la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA, l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) « Tous Propriétaires » et la Commune de Bouc Bel Air.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.13 – Approbation de la convention tripartite de Projet Urbain Partenarial (PUP) N°1 / secteur Montaury entre la Commune, la Métropole Aix-Marseille-Provence, et l'opérateur SNC Montaury.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.14 – Approbation de la convention tripartite de Projet Urbain Partenarial (PUP) N°2 / secteur Montaury entre la Commune, la Métropole Aix-Marseille-Provence, et l'opérateur SNC Montaury.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.15 – Convention d'intervention foncière en Centre ancien sur le site « Jean Moulin », établie entre la Commune l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 29 pour, 0 contre, 3 abstentions (Philippe CANOBIO, René ALBERICCI, Michèle DECHAUD) **elle est votée à l'unanimité**

24.03.16 – Convention Habitat à caractère multi sites N°2 conclue entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'EPF PACA / modalités d'organisation fonctionnelle entre la Commune et la Métropole.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.17 - Bilan des marchés et avenants conclus pour la période de janvier à juin 2024.

Madame SURACE présente à l'assemblée le bilan des marchés et avenants conclus pour la période de janvier à juin 2024 qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

24.03.18 – Garantie d'emprunt - opération « Bel Ombre », parc social public, acquisition en VEFA de 19 logements - Société Française des Habitations Economiques (S.F.H.E.).

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.19 - Garantie d'emprunt - opération « Bouc Bel Air MONTAURY LLS » parc social public, acquisition en VEFA de 37 logements - Société CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYER MODERE.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.20 – Garantie d'emprunt – opération « EHPAD » à Bouc Bel Air, acquisition en VEFA de 84 logements situés quartier Montauray - Société SCI EHPAD LTR.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.21 – Convention relative à la gestion de la piscine Guy Drut entre la commune de Bouc Bel Air et la Métropole Aix-Marseille-Provence – Renouvellement.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.22 – « Stage de récompense » des jeunes bénévoles effectuant la surveillance en forêt pendant l'été 2024.

Monsieur PIERRACCINI présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.23 – Surveillance en forêt - Subvention à l'association Centre équestre de Sauvecanne.

Monsieur PIERRACCINI présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.24 – Subvention à l'association Union du Pays d'Aix Bouc Handball (UPABH) au titre de l'année 2024 – 2^{ème} programmation et avance de trésorerie.

Monsieur PIERRACCINI présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.25 – Prévention incendie – aide communale à l'acquisition d'une motopompe.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.26 – Jardins partagés Centre-Ville et Maison de la Nature – Subventions exceptionnelles aux associations Bouc en Transition et Roc Fleuri – année 2024.

Monsieur BIÈCHE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.27 – Création de postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.28 – Création de postes temporaires pour faire face à des accroissements temporaires d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.29 - Suppression d'un poste permanent.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération :, **elle est votée à l'unanimité**

24.03.30 - Modalités de désignation d'un référent déontologue des élus locaux.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 30 pour, 0 abstention, 2 contre, (Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) **elle est votée à la Majorité**

24.03.31 - Mandat spécial donné à une délégation du conseil municipal dans le cadre de la visite d'une ferme aquaponique à Mérignac.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.03.32 - Modification du règlement intérieur du Conseil municipal de Bouc Bel Air.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : 30 pour, 0 abstention, 2 contre, (Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE)
elle est votée à la Majorité

24.03.33 - Questions diverses.

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Bouc Bel Air maintenant » a déposé trois questions diverses et le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air » a déposé deux questions diverses, auxquelles MM. PIERRACCINI, CASSARO, PERTUISEL et BERGÈRE ont répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Fait à Bouc Bel Air, le 02 juillet 2024



Richard MALLIÉ
Maire

Affiché en exécution de l'article
L 2121 25 du Code Général des
Collectivités Territoriales